

Rapport public Parcoursup session 2021

I.U.T de Paris Descartes - BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle (9519)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T de Paris Descartes - BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle (9519)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	28	311	97	109	26	50
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	28	423	95	103	26	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe.
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

Attendus locaux

Une première expérience d'au moins quelques semaines dans le champ social et/ou culturel et/ou humanitaire (bénévolat, salariat...) serait particulièrement appréciée.

Par ailleurs, les métiers du domaine socioculturel auxquels peuvent mener les formations de notre département, requièrent de l'ouverture d'esprit et un bon équilibre psychologique, compte tenu de la diversité des publics et des situations auxquels les étudiants seront confrontés dès

leur stage de première année et dans leur future pratique professionnelle.

Enfin, nous rappelons que la présence, tant aux cours magistraux qu'aux travaux dirigés, est obligatoire (et donc contrôlée) du lundi 8h30 au vendredi 17h30.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie "Carrières sociales - Parcours : Animation sociale et socio-culturelle" forme l'étudiant à élaborer et mettre en œuvre des projets d'animation dans une structure et/ou sur un territoire dans le but de faciliter la socialisation, l'expression et la créativité des individus et des groupes d'individus. La conception d'un projet d'animation lié à l'action sociale, éducative et culturelle demande une analyse du contexte, des publics (démographie, spécificités, groupes d'appartenance...) et des moyens (Institutions, politiques sociales, éducatives et culturelles...).

Cette formation permet aux étudiant.e.s d'acquérir des connaissances et compétences dans le domaine des sciences humaines et sociales ainsi que les capacités d'analyse nécessaires à l'approche de situations individuelles, sociales et institutionnelles complexes.

D'une durée de trois années, le B.U.T. "Carrières sociales - Parcours : Animation sociale et socio-culturelle" peut être préparé en formation initiale classique ou dans le cadre de l'alternance (dès la 1^{ère} année).

Sur l'ensemble du cursus et selon un programme national, sont proposées 1800 heures d'enseignements, 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages (8 à 12 semaines sur les 4 premiers semestres et 12 à 16 semaines en dernière année).

La caractéristique fondamentale de l'enseignement en IUT est d'associer les ressources de l'université à celles du milieu socio-professionnel. l'équipe pédagogique est composée d'enseignants universitaires et d'intervenants professionnels. Chaque étudiant.e bénéficie d'un encadrement important et d'un suivi individualisé. L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de TP, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle. Leur évaluation se fait par contrôle continu.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le logiciel EXCEL, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Chaque dossier a ensuite été évalué sur un plan qualitatif. De cette évaluation a résulté l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments suivants : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir et projet de formation.

Cette dernière étape a ainsi permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale avec une attention particulière sur les notes de français et histoire-géographie, ainsi que les notes des matières principales de la spécialité de votre baccalauréat		•Bulletins • Résultats des épreuves anticipées de français • Résultats bac / DAEU suivant la situation	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des enseignants Fiche avenir		•Bulletins • Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité et appréciations des enseignants	Ouverture d'esprit Curiosité	•Bulletins • Fiche avenir • Projet de formation motivé	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation Fiche de renseignements complémentaires (doit être obligatoirement renseignée)		•Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Une première expérience d'au moins quelques semaines dans le champ social et/ou culturel et/ou humanitaire (bénévolat, salariat...) serait particulièrement appréciée		•Section « Activités et centres d'intérêt » • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir	Important

Signature :

Xavier SENSE,
 Directeur de l'établissement I.U.T de Paris Descartes

Xavier Sense
 Directeur de l'IUT

IUT de Paris - Rives de Seine
 Université de Paris